

UN RÊVE D'OBSERVATION CÉLESTE QUI PREND FORME À LA PÊCHE ✨



Le projet du Parc de ciel étoilé à La Pêche, initié il y a huit ans, avance à grands pas. Dès son élection, M. Claude Giroux a fait de la création d'un parc de ciel étoilé une priorité. **L'objectif : offrir aux amateurs d'astronomie un environnement exceptionnel pour observer les merveilles du ciel nocturne, loin de la pollution lumineuse dans un périmètre le plus large possible.** Il a demandé d'être mandaté pour chapeauter ce projet afin d'obtenir la certification de la **Société royale d'astronomie du Canada (SRAC)**, ce que le Conseil municipal a approuvé.

Au départ, le chemin vers la certification s'est avéré long et complexe. M. Giroux s'est inspiré du projet de la **Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic**. Inaugurée en 2007, elle est la première Réserve internationale de ciel étoilé certifiée par la DarkSky International et sa création a permis de jeter les bases pour créer ce type de certification.

La situation s'est renversée et le projet a pris un nouvel élan il y a deux ans. Il aura fallu la création d'un organisme sans but lucratif, la Fondation entre ciel et terre, et l'obtention d'une subvention de 15 000 \$ du Fonds vert de la Municipalité en 2021 pour faire avancer le projet de manière significative.

L'embauche d'une ressource dédiée a permis de mettre les bouchées doubles et de susciter l'intérêt de la SRAC. Le projet bénéficie également du soutien précieux de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

La certification fera du **secteur Lac-des-Loups** à La Pêche le 23e parc de ciel étoilé au Canada! Des recherches démontrent des retombées économiques positives potentielles pour la Municipalité, tout en contribuant à la réduction de la pollution lumineuse et à la protection de l'environnement.

En début d'année, le Conseil municipal a approuvé son soutien à la démarche de certification et s'est engagé à intégrer cette vocation au parc du Lac-des-Loups en plus d'appuyer l'utilisation des programmes de subventions pour améliorer le site d'observation.

La Municipalité a déjà pris des mesures concrètes en remplaçant ses luminaires dans les zones rurales par des DEL à 2000 K, au lieu de 3000 K comme dans les périmètres urbains. Cette modification permettra de rendre le projet durable aux yeux de la SRAC.

Sur les derniers miles

Il reste à relever les mesures de pollution lumineuse

et la température, et à obtenir les données du Service de géomatique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais des maisons environnantes. Ensuite, l'application sera envoyée à la SRAC. L'attente est palpable, tant du côté de La Pêche que de l'organisme scientifique.

La Pêche rayonne sous un ciel d'étoiles. Un projet ambitieux qui promet de faire rêver petits et grands et de positionner notre Municipalité comme une destination incontournable pour les amoureux de l'astronomie.



Envie de vous initier à l'observation des étoiles?

De nombreux passionnés se feront un plaisir de vous accompagner lors de sorties nocturnes. Et pour une expérience encore plus immersive, la projection des images du télescope sur un écran est désormais possible!

Ensemble, continuons à rêver et à préserver la beauté de notre ciel nocturne.

Plusieurs partenaires ont pris part au projet! Le gouvernement du Québec a notamment contribué à hauteur de 1 M\$ par le biais du Programme d'innovation en construction bois découlant du Plan pour une économie verte 2023 (PEV) et de 4,4 M\$ par le biais du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).

Pour retrouver tous les détails du projet : www.villelapeche.qc.ca/municipalité/grands-projets ✨

Conseil municipal

- Guillaume Lamoureux**
maire
819 456-2161, poste 1055
g.lamoureux@villelapeche.qc.ca
- Daniel Meunier**
quartier 1
819 598-9496
d.meunier@villelapeche.qc.ca
- Carolane Larocque**
quartier 2
819 209-7338
c.larocque@villelapeche.qc.ca
- Francis Beausoleil**
quartier 3
819 360-9350
f.beausoleil@villelapeche.qc.ca
- Pierre LeBel**
quartier 4
819 456-3604
p.lebel@villelapeche.qc.ca
- Pamela Ross**
quartier 5
613 794-4778
p.ross@villelapeche.qc.ca
- Claude Giroux**
quartier 6
819 459-1344
c.giroux@villelapeche.qc.ca
- Richard Gervais**
quartier 7
819 635-2608
r.gervais@villelapeche.qc.ca

Rédactrice en chef : Patricia De Grandpré
Production : In Médias
Distribution : Municipalité de La Pêche
Renseignements : Service des communications, Municipalité de La Pêche
1, route Principale Ouest, La Pêche (Québec) J0X 2W0
Tél. : 819 456-2161
Site Internet : www.villelapeche.qc.ca
Courriel : bulletin@villelapeche.qc.ca
ISSN 1911-7787 (imprimé-français),
ISSN 1911-7795 (en ligne-français),



La Pêche
Investir dans un avenir durable!

ON DÉMÉNAGE! ✨

La Municipalité de La Pêche est fière d'annoncer que la construction de son nouvel Hôtel de Ville est presque terminée! Le personnel pourra emménager dans les nouveaux locaux dans les prochaines semaines.

Face à l'évolution et à la croissance de La Pêche, le Conseil municipal, lors de l'élaboration du plan stratégique 2019-2023, a convenu qu'il était nécessaire de se doter d'un nouvel Hôtel de Ville. Des études de faisabilité menées en 2018 ont permis d'analyser différents scénarios et de jeter les bases de ce projet ambitieux.



Le futur Hôtel de Ville de La Pêche se distingue par son approche écoresponsable qui s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de réduire son empreinte environnementale. Le bâtiment vise l'obtention de la certification Passivhaus. Peu

connue au Québec, cette norme permet une efficacité énergétique hors du commun avec une consommation réduite de 80 % pour une construction similaire respectant les normes du code du bâtiment en vigueur. L'étanchéité du bâtiment demeure un élément crucial pour la certification. Les tests d'étanchéité à l'air, réalisés le 19 avril dernier, ont dépassé toutes les attentes, avec un résultat de 0,25 m3/(h. m²), bien en deçà du maximum exigé de 0,6 m3/(h. m²).



COMMUNICATIONS EN NUAGE ET LE SERVICE D'URGENCE 911

Disposez-vous d'une ligne téléphonique « Internet », également connue sous le nom de téléphonie IP ou VoIP ? La téléphonie IP fonctionne à travers l'infrastructure Internet existante via une application installée sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent.

Un réseau IP utilise le protocole Internet pour la communication des données. Les appareils connectés peuvent être des ordinateurs ou des téléphones. Ce type de réseau est présent dans les réseaux Internet, les réseaux locaux (LAN) et les réseaux d'entreprise.

En cas de coupure de courant, de panne de réseau ou d'interruption d'Internet (y compris en cas de congestion du réseau), il est possible que l'accès au service 911 soit limité ou que contacter ce service devienne difficile. Afin d'assurer la continuité de votre accès au service d'urgence en cas de perturbation du réseau, il est recommandé d'avoir un service

téléphonique de secours, tel qu'un téléphone portable, à disposition. Lors de l'utilisation du Service 911 sur IP, **il est essentiel de communiquer immédiatement à l'opérateur l'adresse de votre localisation actuelle** (ou celle de l'urgence si elle est différente) ainsi que vos coordonnées. Évitez tout risque d'envoyer les services d'urgence au mauvais endroit.



Étant donné que le répartiteur peut ne pas disposer de vos informations, **restez en ligne** jusqu'à ce qu'il vous confirme que vous pouvez raccrocher. En cas de perte de la communication, veuillez rappeler immédiatement.

En suivant ces directives et en étant conscient des limitations potentielles de la téléphonie IP pour les appels d'urgence, vous pouvez garantir un accès fiable au service 911 et protéger votre sécurité en cas d'urgence. Rappelez-vous que la prudence est toujours de mise lorsqu'il s'agit de votre sécurité.

Contactez votre fournisseur de services de téléphonie IP pour obtenir des informations plus détaillées sur les mesures de sécurité en place pour les appels d'urgence.

Source : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes crtc.gc.ca/fra/phone/911/voip.htm 

LES HÉROS DU QUOTIDIEN AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Les pompiers sont des professionnels courageux et dévoués, jouant un rôle essentiel dans la protection de nos communautés contre les incendies et autres situations d'urgence. Ils risquent leur vie chaque jour pour sauver des vies, protéger des biens et assurer la sécurité publique.

Actuellement, l'équipe du Service de la Protection des incendies, de la Sécurité civile et des Premiers répondants compte 49 membres, dont un directeur, un adjoint administratif, trois capitaines et trois lieutenants. Parmi les pompiers, 30 sont formés comme premiers répondants, 14 ont reçu une formation de sauvetage nautique, 12 sont certifiés pour le sauvetage sur glace et 18 sont qualifiés pour faire des interventions de désincarcération.

Qui sont les premiers répondants?

Grâce à leur proximité, les premiers répondants sont souvent les premiers professionnels à arriver sur les lieux d'un accident, d'un incendie ou d'une autre urgence médicale. Ils jouent un rôle majeur dans la prise en charge initiale des victimes et dans la stabilisation de la situation avant l'arrivée d'une équipe d'ambulanciers.

Les premiers répondants proviennent des quatre casernes de La Pêche et ont suivi une formation de 60 heures par le CISSSO pour fournir certains services



d'urgence médicale aux citoyens, en appui au service ambulancier.

Le travail des premiers répondants est souvent sous-estimé, mais il est d'une importance capitale pour la sécurité et le bien-être de notre communauté. Il est

important de reconnaître et de soutenir ces héros du quotidien qui mettent leur vie en danger pour nous protéger.

Feu vert clignotant : urgence en cours

Le feu vert clignotant permet aux autres usagers de la route de repérer la pompière ou le pompier en route vers une intervention et de leur céder le passage.

Le Service de la protection des incendies a pris part à un projet pilote en 2016 afin de mettre en place un signal qui permet aux pompières et aux pompiers de se rendre rapidement sur les lieux d'intervention avec leur véhicule personnel. C'est depuis le 21 décembre 2023 que cette mesure est appliquée à travers toute la province.

Si vous voyez un feu vert clignotant, soyez courtois et laissez passer le véhicule en toute sécurité. En cédant le passage rapidement et en toute sécurité, vous contribuez à réduire le temps d'intervention des véhicules d'urgence et à sauver potentiellement des vies.

Faits saillants

Depuis l'ajout des premiers répondants en 2021 et l'intégration du feu vert clignotant, le Service de la Protection des incendies, de la Sécurité civile et des Premiers répondants est remarquable!

Il a répondu à :

- 1 047 appels médicaux (premiers répondants)
- 2 047 appels généraux

La gestion des urgences médicales était centralisée dans le secteur de Sainte-Cécile-de-Masham, et a connu une transformation majeure ces dernières années lors de la création du service des premiers répondants. Autrefois, tous les appels médicaux étaient traités par une seule centrale des ambulances située à Sainte-Cécile-de-Masham. Désormais, la Municipalité a mis en place un réseau de premiers répondants et de casernes réparti stratégiquement sur l'ensemble du territoire. Cette nouvelle approche permet de mobiliser les secours plus rapidement, réduisant ainsi le temps d'intervention crucial pour les patients en situation d'urgence.



Nous sommes fiers de ces avancées et de la dévotion de nos pompiers et premiers répondants. Merci de votre soutien continu à ces héros du quotidien qui œuvrent sans relâche pour notre sécurité!

Entente intermunicipale avec Pontiac

Une collaboration entre les municipalités de La Pêche et de Pontiac vient d'être officialisée avec la signature d'une entente de partenariat par les directeurs généraux. Cette initiative vise à renforcer la protection contre les incendies dans les deux communautés en optimisant les ressources et en favorisant une réponse plus efficace aux situations d'urgence.

L'entente prévoit le partage de certains services essentiels, notamment :

Protection contre les incendies : Les pompiers des deux municipalités pourront collaborer lors d'interventions majeures, en mutualisant leurs compétences et leur matériel.

Gestion administrative : Partage des tâches administratives pour optimiser l'efficacité des services.

Encadrement et organisation : Les deux services d'incendie pourront échanger des pratiques exemplaires et s'entraider dans l'organisation de formations et d'exercices.

Interventions spécifiques : Des interventions spécialisées, telles que le sauvetage en hauteur ou l'utilisation de matériel particulier, pourront être mutualisées en cas de besoin.

Ce partenariat présente plusieurs avantages concrets pour les citoyens de La Pêche et de Pontiac. La mutualisation des ressources et l'expertise accrue permettront de renforcer la capacité d'intervention en cas d'incendie, contribuant ainsi à une meilleure protection des biens et des vies. Le partage de certains services permettra aux deux municipalités de réaliser des économies d'échelle et d'utiliser leurs ressources de manière plus efficiente. Ce partenariat générera également des revenus supplémentaires pour notre service.

Une collaboration prometteuse pour l'avenir!
www.villelapeche.qc.ca/citoyens/securete-publique/prevention-des-incendies/ 

QUAND LE BEAU TEMPS EST SYNONYME DE BAIGNADE

L'eau nous entoure et est essentielle à la vie. En revanche, il faut être prudent quand on se trouve près d'un cours d'eau ou d'un bassin. Il est crucial de rappeler les mesures de sécurité à respecter pour prévenir tout drame potentiel.

En 2023, on a recensé 83 noyades non officielles présumées au Québec, un chiffre en hausse par rapport à 2022 (61 cas) et à 2021 (81 cas). Malheureusement, ces incidents semblent suivre des schémas récurrents d'année en année.

Les scénarios se répètent souvent : un enfant qui échappe à la surveillance de ses parents pour récupérer un ballon ou prolonger une baignade qui aurait dû être interrompue depuis un certain temps déjà... Un gilet de sauvetage oublié au fond de l'embarcation, car son porteur n'avait pas prévu de se retrouver à l'eau... Ou encore, la tentation d'un verre de trop, qui peut rendre les défis plus amusants à relever, mais aussi altérer nos réflexes, mettant ainsi notre sécurité en péril.

Interdiction de baignade au pont Gendron

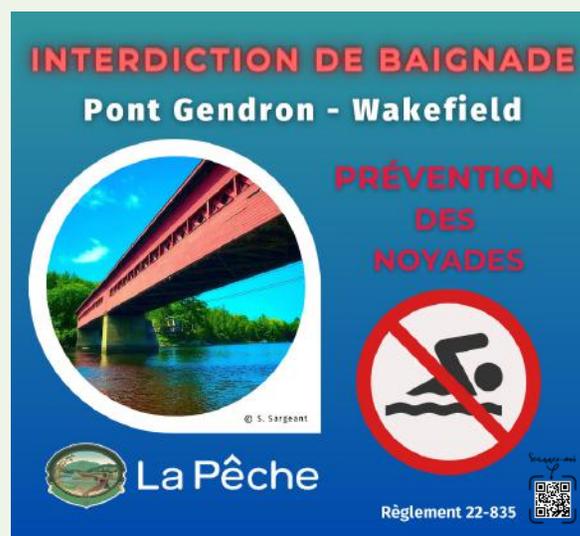
Un après-midi d'été idyllique a tourné au drame en juillet 2021 lorsqu'un jeune homme de 21 ans a perdu la vie dans les eaux tumultueuses de la rivière Gatineau, près du pont couvert de Wakefield, secteur bien connu pour ses activités de baignade. Cette noyade tragique a endeuillé une communauté déjà marquée par un drame similaire en 2015, soulignant la nécessité d'une action urgente pour prévenir de telles tragédies.

En réponse aux recommandations du coroner et aux préoccupations légitimes des citoyens, le Conseil municipal de La Pêche et les autorités locales ont pris des mesures décisives pour renforcer la sécurité sur les rives

de la rivière Gatineau. En 2022, le **Règlement d'interdiction de la baignade au pont Gendron** a été adopté, interdisant formellement la baignade dans un périmètre de 75 mètres autour du pont couvert. Cette mesure, bien que restrictive, vise à protéger les baigneurs des dangers liés aux forts courants et à la configuration sous-marine du site.

Quiconque contrevient aux dispositions du règlement commet une infraction et est passible, outre les frais, d'une amende de cinq cents dollars.

Ces mesures souhaitent prévenir que de telles tragédies surviennent. Il est essentiel de sensibiliser les enfants, les jeunes et les adultes aux dangers associés aux cours d'eau dotés de forts courants, tels que ceux présents dans notre municipalité.



Profiter de l'eau en toute sécurité

Au Québec, 42 % des noyades surviennent dans les fleuves et les rivières.



Pour votre sécurité, privilégiez les lieux de baignade surveillés par des sauveteurs spécifiquement formés pour ces endroits. Voici quelques plages surveillées à La Pêche et ses environs que vous trouverez sur la **carte interactive de la CCN** :

- Plage Breton (lac Philippe)
- Plage Parent (lac Philippe)
- Plage du lac la Pêche

À noter que la plage Smith est fermée pour la saison due aux travaux de modernisation du camping.

Que ce soit lors d'une excursion en canoë, en planche à pagaie, en kayak ou toute autre activité aquatique, il est important de se rappeler que personne n'est à l'abri d'une chute accidentelle dans l'eau. Portez votre veste de flottaison, elle pourrait vous sauver la vie!

Source : societedesauvetage.org/4-conseils-pour-un-comportement-securitaire-lors-de-vos-activites-en-riviere/

VOTRE PISCINE EXTÉRIEURE

Depuis plusieurs années déjà, les propriétaires de piscines sont tenus par la loi de sécuriser leur installation. Malheureusement, chaque année, plusieurs décès sont répertoriés au Québec, soulignant une fois de plus l'impérieuse nécessité pour les adultes d'être extrêmement vigilants durant la saison estivale.



Il suffit de quelques instants pour qu'un enfant échappe à la surveillance et accède à une piscine sans être remarqué. Rendre sa piscine inaccessible réduit considérablement le risque qu'un enfant y chute accidentellement en votre absence.

Votre piscine passe-t-elle le test?

Qu'elle soit hors terre, creusée ou même

démontable, une piscine représente un risque significatif de noyade pour les jeunes enfants, surtout lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas suffisamment sécurisées. Trop souvent, les incidents de noyade impliquent des enfants qui n'étaient pas censés se trouver dans l'eau. Malheureusement, les tout-petits parviennent souvent à échapper à la vigilance des adultes et à accéder directement à la piscine depuis la maison ou la cour arrière.

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise principalement à limiter l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par le biais de mesures simples, telles que l'installation d'une clôture dotée d'une porte de sécurité. Ce règlement exige également un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements connexes, comme une terrasse, une plateforme ou une clôture.

Règlement de zonage 03-429 chapitre 17

Mon enfant peut-il se baigner seul?

Il n'existe pas de règle définissant l'âge minimum auquel les enfants peuvent être laissés sans surveillance parentale pendant la baignade. Comment alors savoir s'ils sont prêts à se baigner sans surveillance?

Il est fortement déconseillé de permettre à un enfant de se baigner seul, quel que soit son âge, car un malaise ou un accident peut survenir à tout moment, même chez une personne en parfaite santé. En étant accompagné, on s'assure qu'une personne est en mesure de fournir de l'aide ou d'appeler les secours en cas d'urgence. Il est donc primordial de veiller à ce que votre enfant ne se baigne jamais seul, sous aucun prétexte.

Source : www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine

Personnes vulnérables

La Municipalité a créé un répertoire spécial pour les personnes vulnérables.

Les individus inscrits peuvent bénéficier d'une attention et d'une aide particulières en cas d'urgence grâce au Service de la Protection des incendies, de la Sécurité civile et des Premiers répondants.

Vous pouvez vous inscrire ou ajouter une tierce personne en remplissant le formulaire (ou utilisez le code QR) :



villelapeche.qc.ca/citoyens/securite-publique/repertoire-des-personnes-vulnerables



SUBVENTIONS : BORNES AU COMPLEXE SPORTIF



Dans le cadre de son engagement continu envers le développement durable, la Municipalité de La Pêche s'apprête à installer six bornes de recharge supplémentaires haute puissance au nouvel Hôtel de Ville situé au 99, route Principale Est. Ces bornes, d'une capacité de 19,2 kW chacune, viendront compléter les bornes existantes au Complexe sportif, portant le nombre total de points de recharge accessibles au public de La Pêche à plus de 14 d'ici 2025.

Cette initiative témoigne de la volonté de la Municipalité à promouvoir la mobilité durable et de faciliter l'adoption des VE et des PHEV au

sein de la communauté. En offrant un plus grand nombre d'options de recharge pratiques et rapides, La Pêche vise à encourager les résidents et les visiteurs à opter pour des modes de transport plus écologiques, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air.

de ces nouvelles bornes de recharge contribue au développement économique pour La Pêche. En attirant davantage de propriétaires de VE et PHEV, la Municipalité espère stimuler la fréquentation locale et favoriser l'essor des commerces et des entreprises. La présence d'infrastructures de recharge modernes et facilement accessibles pourrait devenir un atout important pour attirer des touristes soucieux de l'environnement et adeptes des déplacements écologiques.

Retrouvez tous les emplacements des bornes disponibles à La Pêche : www.villelapeche.qc.ca/carte-interactive/?facetwp_point_of_location_category=bornes

La Pêche franchit une étape de plus vers un avenir plus durable avec l'installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) et hybrides (PHEV). La Municipalité a récemment inauguré l'installation de bornes de recharge dans le stationnement du Complexe sportif. Cette nouvelle infrastructure, composée de quatre bornes de 7,2 kW chacune, est opérationnelle depuis le 22 avril 2024.

L'achat et l'installation de bornes de recharge dans les stationnements municipaux bénéficient du programme de subvention d'Hydro-Québec. Ces bornes de recharge sont désormais accessibles au public, offrant une commodité supplémentaire aux propriétaires de VE et de PHEV. Que ce soit pour les athlètes réguliers, les touristes de passage ou les résidents soucieux de l'environnement, ces installations offrent une solution pratique pour recharger leurs véhicules lors de leur visite au Complexe sportif.

sein de la communauté. En offrant un plus grand nombre d'options de recharge pratiques et rapides, La Pêche vise à encourager les résidents et les visiteurs à opter pour des



modes de transport plus écologiques, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer la qualité de l'air.

En plus de ses avantages environnementaux, l'installation



Votre municipalité est magnifique, majestueuse même! Avec sa biodiversité, sa communauté, ses richesses naturelles, il y a de quoi être fier.

À travers le calendrier 2025, nous souhaitons exposer les choses d'un autre œil, dévoiler des détails insignifiants, que personne ne voit, les petites bizarreries dans la vie quotidienne. Mettez en valeur les textures, la simplicité, montrez un point de vue inhabituel, un angle différent.

Vous êtes invité(e)s à soumettre vos clichés par courriel tout au long de l'année.

Informez-vous sur les détails pour participer :

www.villelapeche.qc.ca/calendrier-municipal/

Nous sommes impatients de voir vos images!

PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES

La Municipalité de La Pêche est fière d'annoncer son acceptation dans le cadre du programme **Emplois d'été Canada** pour la saison estivale 2024. Grâce à cette subvention, deux étudiants auront l'opportunité d'acquérir une expérience de travail enrichissante au kiosque d'information touristique du **Centre patrimonial de la Maison Fairbairn**, tout en contribuant à la promotion du patrimoine local.

Le programme **Emplois d'été Canada** offre une occasion unique aux jeunes âgés de 15 à 30 ans d'acquérir des compétences professionnelles

précieuses et de contribuer activement à leur communauté. Pour le Centre patrimonial de la Maison Fairbairn, cette initiative permet de renforcer son équipe et d'offrir une expérience de travail stimulante aux jeunes de la région.

Cette initiative démontre l'importance du soutien financier dans la **création et le maintien des opportunités d'emploi** pour les jeunes dans notre communauté.

La Maison Fairbairn, l'une des plus anciennes habitations de Wakefield, fut construite par le colon écossais

William Fairbairn dans les années 1860. Située sur la rive Est de la rivière Gatineau, à quelques pas du centre du village, elle témoigne de la riche histoire de la région et se consacre à la préservation et à la mise en valeur de l'histoire locale.

Pour agrémenter l'été, le Centre patrimonial de la Maison Fairbairn organise les **Lundis Musicaux**, une série de concerts gratuits qui se dérouleront tous les lundis du 24 juin au 26 août 2024. **Un rendez-vous incontournable pour les amateurs de musique et les amoureux de l'histoire locale!**



COLLECTES : CE QUI VA SE PASSER EN AOÛT À LA PÊCHE!

En collaboration avec les municipalités de Chelsea, Cantley et Val-des-Monts, La Pêche s'engage dans une transformation majeure de son système de gestion des matières résiduelles. Cette initiative, qui s'échelonne sur plusieurs années, vise à optimiser les collectes, à réduire les coûts et à offrir des services plus complets aux citoyens. Val-des-Monts se joindra au regroupement en 2025. La nouvelle structure du service s'articulera autour de cinq secteurs distincts, dont La Pêche fait partie. Chaque municipalité déploiera progressivement le nouvel horaire de collecte.

Ce regroupement, chapeauté par La Pêche, vise à permettre aux municipalités de réaliser des économies d'échelle sur les coûts de collecte. Ensemble, nous accéderons à une offre de services de plus grande envergure. L'appel d'offres pour ces services a été lancé en avril

dernier. Pour les citoyens de certaines municipalités, ce changement pourrait se traduire par l'accès à de nouveaux services, tels que la collecte de compost et un nouveau mode de cueillette des encombrants par exemple.

Afin d'accompagner les citoyens de La Pêche dans cette transition, l'équipe municipale a prévu l'envoi par la poste d'autocollants permettant de remplir le calendrier municipal avec les nouvelles dates de collecte. Toutes les informations seront également accessibles sur le site web de La Pêche et téléchargeable pour une consultation facile.

Votre impact!

Saviez-vous que chaque tonne de déchets a un coût pour les citoyens? En détournant les déchets du site d'enfouissement par le recyclage, le compostage, le réemploi et la réparation, nous contribuons tous

directement à réduire la facture municipale et à protéger l'environnement. Pourquoi ne pas donner à ses vêtements une deuxième vie en les remettant à un organisme ou à une friperie, par exemple? Chaque tonne de déchets détournée représente une économie pour la communauté.

Engageons-nous à recycler, réutiliser et réparer! Vos actions ont un impact sur l'environnement et les charges fiscales, alors partagez de bonnes pratiques pour mobiliser notre communauté! Optez pour le compostage pour enrichir la terre, et participez aux collectes de déchets verts au lieu de les brûler et de polluer l'air davantage.

Votre participation est essentielle pour le succès de cette initiative. Ensemble, construisons un avenir durable pour La Pêche et les municipalités participantes!



Hébergement touristique de courte durée

La Pêche

PROCHAINES Séances du conseil

19 H 30

- ✓ 2 JUILLET
- ✓ 19 AOÛT
- ✓ 9 SEPTEMBRE

AVIS DE RECHERCHE

La Pêche
Investir dans un avenir durable!

La Pêche

COMPTE DE TAXES 2024

Inscris-toi sur Voilà! pour voir ton compte de taxes en ligne!

Échéance du versement du compte de taxes

28 août 2024

- En ligne ou en personne avec votre institution financière
- Par paiements préautorisés, (formulaire disponible sur notre site internet)
- Par la poste : chèque

AMÉLIORATIONS EN COURS SUR LE CHEMIN RIVERSIDE

Le Service des travaux publics de la Municipalité de La Pêche s'active à rénover un tronçon important du chemin Riverside, entre le 673 et la limite de la Municipalité de Chelsea, s'étendant sur une distance d'environ 2,9 km. Ces travaux en cours devraient s'achever à la mi-novembre 2024, et visent à améliorer la sécurité et la durabilité de cette route essentielle pour les résidents du secteur.

Pendant cette période, la circulation locale restera ouverte aux résidents du secteur. Des mesures sont mises en place pour assurer la sécurité de tous les usagers et minimiser les perturbations.

Afin d'établir un système de communication efficace avec les citoyens concernés pendant les travaux, ces derniers peuvent transmettre leurs questions, commentaires ou préoccupations par courriel : travauxpublics@villelapeche.qc.ca.

Consultez notre site Web pour être à l'affût des travaux en cours et à venir : www.villelapeche.qc.ca/citoyens/info-travaux.

Rendez-vous sur la page **Info-Travaux** pour découvrir les travaux à venir durant la saison chaude!

TRAVAUX PUBLICS

Entreprises locales et régionales



LES BOÎTES À JEUX DANS NOS PARCS ✨

Soucieuse d'offrir des espaces de loisirs toujours plus attrayants et stimulants, la Municipalité a mis en place ce projet pilote qui vise à encourager le jeu libre et l'activité physique chez les enfants.

Stratégiquement installées dans des parcs fréquentés, ces boîtes à jeux renferment une sélection d'articles soigneusement choisis pour favoriser le développement moteur des enfants. En s'amusant à attraper, sauter, courir, lancer, frapper et grimper, ils développeront leur agilité, leur coordination et leur motricité globale.

Le soutien financier de 10 000 \$ accordé par Loisir sport Outaouais, en 2023, aura permis de concrétiser ce projet pilote.

Soucieuse de la sécurité et de la pérennité des installations, la Municipalité invite les usagers à ranger soigneusement le matériel après chaque utilisation.



Les boîtes à jeux sont désormais accessibles dans les parcs suivants :

- Parc de la Rivière à Wakefield
- Parc Curé-Bouchard au Lac-des-Loups
- Parc Monette à Duclos

La Municipalité de La Pêche vous invite à découvrir ces espaces de jeux ludiques et éducatifs en famille ou entre amis!

www.villelapeche.qc.ca/municipalite/grands-projets/#boites-jeux-parcs ✨



UNE AUTORISATION MUNICIPALE EST-ELLE REQUISE?

Certificat

1. Changement d'usage, l'ajout d'un usage ou le changement de destination d'un immeuble;
2. Déplacement, réparation ou démolition d'une construction;
3. L'excavation du sol, déblai, remblai, d'abattage d'arbres, modification au profil d'un terrain naturel ou d'enlèvement de couvert végétal;
4. Le déplacement d'humus;
5. La plantation d'arbres;
6. La coupe d'arbres à des fins commerciales (incluant les coupes de récupération);
7. L'installation d'affiches, de panneaux-réclame et d'enseignes;
8. La tenue d'un évènement;
9. L'exercice d'un usage ou d'une utilisation du sol temporaire ou saisonnier;
10. L'installation d'ouvrages dans les zones inondables ou zones de contraintes;

Permis

1. Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment, d'une construction ou d'un ouvrage;
- 1.1. Les travaux de rénovation d'une valeur supérieure ou égale à 20 000 \$;
2. Installation ou modification d'un dispositif d'évacuation et de traitement des eaux usées;
3. Installation ou modification d'un ouvrage de captage et d'alimentation en eau potable;
4. Aménagement d'une nouvelle entrée charretière;
5. Installation ou modification d'un ponceau en bordure d'une rue ou d'un chemin municipal;
6. Construire, installer ou remplacer une piscine, pour installer un plongeur ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Déclaration de travaux

1. L'installation d'un bâtiment accessoire amovible d'une superficie inférieure à 20 mètres carrés sans fondation coulée ou permanente;
2. Les travaux qui n'augmentent pas la superficie habitable ou exploitable d'un bâtiment ou d'une construction;
3. Les travaux qui n'augmentent pas le nombre des chambres à coucher;
4. L'installation d'un mur de soutènement d'une hauteur inférieure ou égale à 1,2 mètres à l'extérieur d'une bande de protection riveraine, d'une plaine inondable ou d'une zone potentiellement exposée aux glissements de terrain dans les dépôts meubles;
5. Les travaux de rénovation d'une valeur inférieure à 20 000 \$.

Règlement 101-2021
Permis et certificats



La Pêche

Lundis Musicaux Musical Mondays 2024

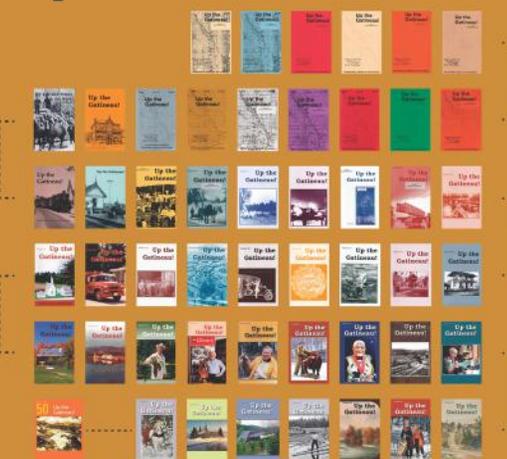


Portes: 18h / Musique: 18h30 - Doors: 6pm / Music: 6:30pm

24 juin / June 24: Tractor - (dimanche) 30 juin / (Sunday) June 30: Homesteady
8 juillet / July 8: Allyson Mei - 15 juillet / July 15: Rabbit Stew
22 juillet / July 22: Striving for Beauty - 29 juillet / July 29: Bray & MacLean
5 août / August 5: Ka Danse & Les Simoons - 12 août / August 12: The Artichoke Hearts
19 août / August 19: Lindsay Ferguson - 26 août / August 26: Kate Weekes

Centre patrimonial de la Maison Fairbairn - 45 ch de Wakefield Heights, Wakefield, Qc
WWW.FAIRBAIRN.CA

Un demi-siècle de Half a century of Up the Gatineau!



Exposition rétrospective - 16 juin - 13 octobre 2024
Retrospective exhibit - June 16 - October 13 2024

Centre patrimonial de la Maison Fairbairn - 45 ch de Wakefield Heights, Wakefield Qc
WWW.FAIRBAIRN.CA

Le Centre patrimonial de la Maison Fairbairn présente l'exposition

Along the Te-nagàdino- Zibi

ŒUVRES D'ART PAR
LES ARTISTES ALGONQUINS

CLAUDE LATOUR
&
JOHN TENASCO



15 juin - 29 septembre 2024

(vernissage - samedi 15 juin 17h30 - 20h30)

Centre patrimonial de la Maison Fairbairn - 45 ch de Wakefield Heights, Wakefield Qc

TERRITOIRE ALGONQUIN

www.fairbairn.ca

Centre patrimonial de la Maison Fairbairn
45 ch de Wakefield Heights - Wakefield, Qc
info@fairbairn.ca
819-778-3382 ✨

Ouvert de 9h à 17h les fins de semaines jusqu'au 23 juin
Ouvert de 9h à 17h, 7 jours sur 7 du 24 juin au 18 août



SONDAGE COMMUNICATIONS



La Municipalité aimerait valider le niveau de satisfaction et s'assurer de l'efficience des communications aux citoyennes et citoyens de La Pêche.

Pour des soucis écologiquement responsables et budgétaires, la Municipalité de La Pêche voudrait sonder la population concernant l'impression de contenu tel que l'Info La Pêche, différentes brochures d'informations, etc.

Une analyse des réponses permettra de confirmer la continuité de l'envoi papier de certains documents, de valider les besoins par secteur et de valider la périodicité des communications postales.

VERSION NUMÉRIQUE



Accessibilité et démographie

Votre prénom et nom (facultatif)

Dans quel secteur habitez-vous? *

Courriel *

Définissez l'accès à Internet à votre domicile : *

Marquez un seul ovale.

- Vitesse lente
- Vitesse normale
- Haute vitesse
- Je n'ai pas accès à l'Internet à la maison

Marquez un seul ovale.

- Alcove Lac-des-Loups
- Duclos Lascelles
- East Aldfield Rupert
- Edelweiss Sainte-Cécile-de-Masham
- Farrelton Wakefield
- Autre : _____

Dans quel groupe d'âge vous situez-vous? *

Marquez un seul ovale.

- 0-17 ans 55-64 ans
- 18-24 ans 65-74 ans
- 25-34 ans 75 ans et plus
- 25-44 ans



Est-ce que vous lisez le journal Info La Pêche? *

Marquez un seul ovale.

- Toujours
- À l'occasion
- Rarement
- Non

Est-ce que vous préféreriez recevoir la version numérique du journal Info La Pêche? * Marquez un seul ovale.

- Oui
- Non, je préfère avoir la version papier du journal Info La Pêche

Brochures, dépliants et outils

Est-ce que vous aimez recevoir, à l'occasion, des brochures, dépliants et des outils informatifs en format papier par la poste, tel que l'aide-mémoire pour la collecte des RDD?

Marquez un seul ovale.

- Oui Non

Puisque vous appréciez en recevoir, veuillez spécifier laquelle des situations s'applique à vous :

Marquez un seul ovale.

- J'aimerais en recevoir plus
- Je suis satisfait(e) des envois actuels
- J'aimerais en recevoir moins
- Autre : _____

Quels sujets souhaiteriez-vous prioriser pour les recevoir par la poste? Actuellement, nous envoyons, de façon régulière, l'aide-mémoire des collectes de RDD et le dépliant avec le compte de taxes foncières. Des informations spontanées telles que la brochure sur les districts électoraux ou une campagne de compostage sont envoyées lorsque le besoin semble présent. Quel est votre avis?

Veuillez nous écrire vos commentaires de façon constructive afin de permettre à notre équipe des communications de mieux cibler vos besoins et vos attentes. **Merci de votre participation!**

Retournez le sondage au 1, route Principale Ouest, La Pêche, Québec J0X 2W0

Médias de communications de la Municipalité

Objectif : Connaître le niveau d'appréciation sur la fréquence et les différentes plateformes d'informations.

	Où recevez-vous ou consultez-vous pour trouver l'information? *					
	Toujours	Souvent	À l'occasion	Rarement	Jamais	Pas abonné(e)
Facebook	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
LinkedIn	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voilà	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Site Web	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calendrier d'évènement du site web	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actualité du site web	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Info-Travaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Infolettre (1 fois par mois avec Voilà)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Info La Pêche (1 fois aux 3 mois)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Alerte La Pêche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Par courriel à la Municipalité (urbanisme, guichet unique, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

DÉFI D'ÉVASION FAIRBAIRN

FAIRBAIRN ESCAPE CHALLENGE

À PARTIR DU 24 JUIN 2024
STARTING JUNE 24TH

Aidez Margaret, l'enseignante d'école, à trouver l'or caché par son mari dans l'école à une seule pièce, juste avant qu'il ne reparte vers l'ouest pour la ruée vers l'or de la Colombie-Britannique.

Help school teacher Margaret find the gold stashed by her husband in the one room school house just before he headed back out west to the BC gold rush.

www.fairbairn.ca

Le Centre patrimonial de la Mission-Fairbairn présente l'exposition

Along the Te-nagâdino- Zibi

TEMPS DE LECTURE POUR LES ANCIENS ALGONQUINS

CLAUDE LATOUR & JOHN TENASCO

15 juin - 29 septembre 2024
(Lundi - samedi 10h à 17h30 - 2024)

Centre patrimonial de la Mission-Fairbairn - 43-01 de l'avenue English, Val-d'Or
www.fairbairn.ca

Un demi-siècle de
Half a century of

Up the Gatineau!

Exposition rétrospective - 16 juin - 13 octobre 2024
Retrospective exhibit - June 16 - October 13 2024

Centre patrimonial de la Mission-Fairbairn - 43-01 de l'avenue English, Val-d'Or
www.fairbairn.ca

Lundis Musicaux

Musical Mondays

2024

14 juin / June 14 (Jeudi) 18h30 / Thursday June 14 6:30pm
15 juillet / July 15 (Vendredi) 18h30 / Friday July 15 6:30pm
19 août / Aug 19 (Mardi) 18h30 / Tuesday August 19 6:30pm
16 septembre / Sept 16 (Dimanche) 14h30 / Sunday Sept 16 2:30pm

Centre patrimonial de la Mission-Fairbairn - 43-01 de l'avenue English, Val-d'Or
www.fairbairn.ca

FESTILOUPS

ÉDITION FAMILIALE

2024

Samedi le 22 juin
ouverture du site à 10h

Mud Drag 11H

8 chemin Lionel-Beausoleil
Lac des Loups
adulte 20\$
13/17ans:10\$
12 ans et - :Gratuit

pesta de Bouchon à 11h30

Bazar

Food Truck
Stand Sucré
Animation
Maquilleuses
et plus encore

CONCOURS DE BÉNÉVOLAT D'ÉTÉ

Aide-moi!

Remerciez vos Aînés des Collines
Remerciement des Aînés des Collines

QUI SERA NOTRE FAMILLE ENGAGÉE?

- 1 INSCRIVEZ VOTRE FAMILLE
- 2 AIDEZ UNE PERSONNE AÎNÉE DE VOTRE COMMUNAUTÉ
- 3 GAGNEZ DES SUPER PRIX!

Scannez-moi

Tu veux devenir Entrepreneur.e ?

Cette offre est pour toi si:

- Tu es au secondaire et âgé.e entre 13 et 17 ans?
- Tu habites dans la MRC des Collines et tu peux te rendre à Cantley, Val-des-Monts ou à Sainte-Cécile-de-Masham?
- Tu aimerais apprendre à gérer ta propre entreprise?
- Tu souhaites rencontrer des nouvelles personnes?

JOINS-TOI À LA CIEC*

Contactes-nous

Masham
819 456-1100
ciec.mashado@gmail.com
8 Chemin des Optimistes, La Pêche

Val-des-Monts
1 877 770-2435, poste 238
cee@toncec.ca

Cantley
1 877 770-2435, poste 238
cee2@toncec.ca

*Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif

ALERTES

La Pêche

Inscrivez-vous dès maintenant!
portail-lapeche.somum.com

BONNE SAINT-JEAN-BAPTISTE

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

24 JUIN 2024

Le bureau de la Municipalité de La Pêche sera fermé.

La Pêche

* Report de la collecte au lendemain

La Pêche

Investir dans un avenir durable!

site web
www.villelapeche.qc.ca

lecture?

La pêche
Municipalité en bref

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Pour annoncer

communications@villelapeche.qc.ca

Bonne fête du Canada

Le bureau de la Municipalité de La Pêche sera fermé lundi 1 juillet 2024.

La Pêche

* Report de la collecte au lendemain

QUOI FAIRE À LA PÊCHE?

Scannez-moi